

Entretien d'embauche: comment décrocher son premier emploi?

Par Xavier Thierry • Publié le 15/07/2014 à 17:10 • Mis à jour le 17/07/2014 à 11:07

Vous avez connu les entretiens de recrutement pour un stage, mais vous entrez maintenant dans une autre dimension : votre premier job. Les recruteurs seront davantage exigeants pour une entrevue d'embauche. Voici quelques conseils pour les convaincre.

Apprendre à parler de ses stages

Vos stages sont maintenant derrière vous. Il faut donc en avoir dressé le bilan pour être capable d'en parler devant le recruteur. «On attend des candidats à un premier emploi qu'ils soient capables d'avoir du recul sur leurs stages, qu'ils nous expliquent ce qu'ils en ont retiré», explique Camille Le Bras, responsable du recrutement chez Cap Gemini. «Il faut savoir démontrer comment on a rebondi face à des échecs», complète Muriel Nicou, responsable du recrutement chez Axa.

Bien se renseigner sur l'entreprise

Renseignez-vous bien sur l'entreprise dans laquelle vous postulez avant l'entretien. Cette démarche, vous l'avez déjà eu pour décrocher votre stage normalement, mais pour un boulot, elle doit être encore plus approfondie. «On recherche des candidats en phase avec les valeurs de l'entreprise. Ils doivent nous démontrer qu'ils ne sont pas là par hasard», précise Muriel Nicou.

Appuyer ses affirmations par des faits

C'est un principe valable pour les jeunes diplômés comme pour les profils plus expérimentés: justifiez vos affirmations par des faits précis. «Vous devez parvenir à démontrer que vous êtes capable de relever les missions liées au poste en vous appuyant sur votre expérience passée. Illustrer d'un exemple concret tout ce que vous avancez doit devenir un réflexe», détaille Tania Gibot, consultante à l'Apec.

Préparer des contre-arguments

Lorsque vous savez que vous ne possédez pas une des compétences demandées, préparez le terrain: Pourquoi seriez-vous capable d'effectuer telle tâche alors que vous ne l'avez jamais? Parce que vous avez les connaissances théoriques nécessaires par exemple. Vous pouvez également avoir vu les autres accomplir ce travail dans votre environnement professionnel. «L'important, c'est de rassurer le recruteur», conclut Tania Gibot.

Anticiper les questions qui dérangent

Vous avez un trou sur votre CV ? L'un de vos stages a été écourté pour incompatibilité d'humeur? Il peut arriver que certains points de votre parcours soulèvent des questions auxquelles vous n'avez pas vraiment envie de répondre. Mais vous n'y

coupez pas en entretien. Rassurez-vous en préparant votre réponse avant la rencontre. Un argument bien tourné établira un climat serein entre vous et le recruteur.

Soigner son apparence

«On n'a jamais l'occasion de faire deux fois une première bonne impression», s'amuse Tania Gibot. Votre apparence est une manière de s'exprimer non verbale qui peut avoir du sens pour le recruteur. «Il ne faut pas se fabriquer une poignée de main de fer si ce n'est pas dans sa nature, mais quelqu'un d'un peu mollasson peut le corriger», illustre Tania Gibot.

Comment aborder la question du salaire?

Qui dit premier job, dit salaire. C'est la grande nouveauté par rapport aux stages. La question de la rémunération embarrasse souvent les jeunes diplômés, d'après une étude de l'Apec. Quand l'aborder? Si le processus de recrutement prévoit plusieurs entretiens, ne cherchez pas à en parler lors du premier.

De manière générale, il faut éviter de parler argent le premier. En revanche, quand le recruteur aborde la question, il faut y être préparé. Renseignez-vous sur les salaires du marché en repérant le même type d'offres que celle à laquelle vous postulez. Consultez aussi les enquêtes de salaires liées à un métier. Rappelez-vous de donner une fourchette de rémunération plutôt qu'un chiffre précis et fermé, cela fait plus professionnel.

Normalement, c'est au recruteur d'aborder la question du salaire. Il peut arriver qu'il ne le fasse pas, c'est une technique pour mettre les candidats mal à l'aise. Dans ce cas, il est légitime de poser la question. N'attendez pas de vous retrouver face à votre premier contrat de travail pour découvrir combien vous allez être payé. En cas de mauvaise surprise, il serait trop tard pour négocier!

Sources :

<http://etudiant.lefigaro.fr/les-news/actu/detail/article/entretien-d-embauche-comment-decrocher-son-premier-emploi-6940/>